



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



APPEL A CANDIDATURE

_____\$\$\$\$\$\$_____

Projet :	Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
Source de financement :	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
N° Accord :	IDA-D923
Méthode de sélection :	Sélection de Consultants individuels (SCI)
Référence de la sélection :	ARAA/FRSP/2025/SCI/35
Objet :	Recrutement d'un(e) coordonnateur(trice) régional(e) du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP).
Date de publication	17 octobre 2025
Date de limite :	02 novembre 2025 à 23 H 59 GMT

1. Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest comptait plus de 435 millions d'habitants en 2023, dont 55 % vivent en zone rurale et dépendent des ressources naturelles pour leur développement socio-économique. L'économie de la région reste dominée par le secteur primaire notamment l'agriculture qui représente 22,2% du PIB, (CEA-UN11, 2023) et fournit entre 22% et 73% de l'emploi selon les pays de la région en 2021 (FAO2, 2023).

Pourtant, la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest est de plus en plus préoccupante, avec une augmentation constante du nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë depuis 2014. Entre 2020 et 2024, le nombre de personnes classées en insécurité alimentaire a significativement augmenté, passant de 22,1 millions (6% de la population analysée) en 2020 à 35,3 millions en mars 2024, soit 9% de population analysée. Les taux de malnutrition infantile et maternelle restent critiques, dépassant souvent le seuil d'urgence de l'OMS (15 %), notamment dans certaines zones du Nigéria, Mali, Niger et Tchad. En 2023, environ 12,6 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë, dont 3,2 millions en malnutrition sévère. De plus, 1,5 millions de femmes enceintes et allaitantes étaient en situation de malnutrition aiguë dans plusieurs pays de la région.

Le recul actuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est dû à une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels et aux interactions complexes entre les chocs climatiques, la croissance démographique, l'érosion de la base de ressources naturelles et des moyens d'existence, la persistance des conflits, les imperfections du marché (variation et volatilité des prix des produits de base) et les impacts des pandémies/épidémies.

¹ Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA-UN), 2023. Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. ECA/SRO-WA/ICSOE/26/2 ; octobre 2023 ;

² FAO. 2023. World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2023. Rome. [En ligne] [Consulté le 17 juin 2024] <https://www.fao.org/documents/card/en/?détails=cc8166en> ;

Face à ces besoins alimentaires et nutritionnels urgents, la CEDEAO et ses partenaires en appui aux efforts des pays, mettent en place des mesures d'atténuation et de réponse. Cependant, au-delà de l'assistance immédiate nécessaire, la région a pris des engagements forts pour transformer l'agriculture et renforcer la résilience du système alimentaire. Ainsi, trois domaines d'intervention se renforçant mutuellement sont apparus comme des priorités pour renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest :

- i. soutenir la base productive du système alimentaire en investissant dans l'agriculture climato-intelligente au niveau des exploitations et des paysages ;
- ii. promouvoir un environnement favorable au développement de la chaîne de valeur et au commerce intrarégional ;
- iii. renforcer la capacité régionale à gérer les risques agricoles.

Pour faire face à ces priorités, la région bénéficie du financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP).

2. Brève présentation du Programme

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme régional phare de plus d'un Milliard de dollars US visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. En utilisant une approche programmatique multi-phase (APM), le PRSA assure une mise en œuvre progressive et un alignement régional, tout en s'adaptant aux besoins des pays de la phase 1 (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo), des pays de la phase 2 (Ghana, Sierra Leone, Tchad), de la phase 3 (Sénégal) et des institutions régionales dont la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF).

L'objectif global du programme est d'accroître la réactivité face à l'insécurité alimentaire et de renforcer la résilience du système alimentaire.

Le programme comporte ainsi cinq composantes allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long terme visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production :

- **Composante 1 (gérée par le CILSS) : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires** dont les objectifs principaux sont : (i) améliorer les systèmes d'aide à la décision avec des services d'information axés sur la demande afin d'accroître l'efficacité de la prévention et de la gestion des crises agricoles et alimentaires, en intégrant les données et en tirant parti de la science, de l'innovation et des technologies de pointe; et (ii) renforcer la capacité régionale et la durabilité institutionnelle, ainsi que la capacité d'adaptation au changement climatique.
- **Composante 2 (gérée par le CORAF) : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire** dont les objectifs principaux sont : (i) renforcer les systèmes de recherche agricole nationaux et régionaux; (ii) renforcer l'environnement politique pour la gouvernance du paysage (politiques et réglementations multisectorielles inclusives pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres); et (iii) créer/renforcer des unités de paysage sous gestion intégrée capables d'atteindre durablement des objectifs multiples (production alimentaire, fourniture de services écosystémiques, protection de la biodiversité et amélioration des moyens de subsistance locaux).
- **Composante 3 (gérée par la CEDEAO) : Intégration régionale des marchés alimentaires et du commerce** dont les objectifs principaux sont : (j) soutenir la préparation et la mise en œuvre de réglementation et de politiques régionales solides afin de faciliter le commerce de biens et d'intrants agricoles à l'intérieur et au-delà des frontières nationales en Afrique de l'Ouest à travers les principaux corridors, (i) consolider le système de réserves alimentaires :et (iii) soutenir le développement de chaînes

de valeur stratégiques régionales, avec le potentiel d'impacts positifs tangibles sur la sécurité alimentaire et la nutrition régionales.

- **Composante 4 : Composante de réponse d'urgence contingente (CERC)** qui est un mécanisme de financement des dépenses admissibles en cas d'urgence précipitée par une catastrophe naturelle. L'activation de cette composante permet de décaisser rapidement des fonds pour réduire les dommages causés aux infrastructures, assurer la continuité des activités et se remettre plus rapidement d'une catastrophe. A la suite d'une catastrophe majeure, le pays participant affecté, peut demander à la Banque mondiale de canaliser les ressources des autres composantes du FSRP vers le CERC. Comme condition de décaissement, un Manuel de réponses d'urgence (ERM) sera élaboré pour chaque pays, stipulant les exigences fiduciaires, de sauvegarde, de suivi et de rapport liées à l'utilisation du CERC, ainsi que toute autre disposition essentielle de coordination et de mise en œuvre.
- **Composante 5 (gérée par la CEDEAO): Gestion du Programme** qui déléguera le travail technique dans le cadre des composantes 1 et 2 aux organisations mandatées pertinentes (principalement le CILSS pour la composante 1 et le CORAF pour la composante 2). La composante 5 assurera une gestion efficace du Programme et un suivi attentif de la performance et de l'impact.

Pour la mise en œuvre opérationnelle du Programme, une unité de coordination régionale a été mise en place au sein de l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO. Sous la coordination d'une coordonnatrice régionale, cette unité mise en place progressivement depuis 2023 réunit actuellement : un Expert en Suivi-évaluation, Capitalisation et Gestion des connaissances, un Expert en Communication et Visibilité, un Assistant à la Coordination, un Expert en Sauvegardes Environnementales, un Expert en Intégration régional et politique commerciale, un Vérificateur/Auditeur interne, un Assistant en Administration et Finances, et un Assistant en Passation des marchés.

En prévision de la vacance du poste de coordonnateur(trice) régional(e), la CEDEAO compte procéder au recrutement, dans son espace, d'un/d'une nouveau/nouvelle coordonnateur(trice). Les présents termes de référence définissent les conditions de ce recrutement.

3. Description du poste

3.1 Rôles/Responsabilités

Le(la) Coordonnateur(trice) est le chef de l'Unité de Coordination Régionale (UCR) du Programme et a pour mission, d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des Composantes 3 et 5 et la coordination globale du Programme. Il (elle) devra assurer la cohérence et la continuité entre les différentes phases du Programme (Phase I, II et III) et entre les pays bénéficiaires, en lien avec les institutions régionales. Placé sous l'autorité du Directeur Exécutif et la supervision du Chef de la Division des Opérations techniques de l'ARAA, il (elle) travaillera en étroite collaboration avec les équipes de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural et toutes les autres Directions de la Commission de la CEDEAO intervenant dans la mise en œuvre du programme. Il (elle) est également responsable de la protection du programme et de s'assurer que toutes les activités sont alignées sur les objectifs et les plans du programme.

A ce titre, il(elle) sera chargé(e) des tâches suivantes :

- Coordonner l'exécution technique et financière des activités du Programme en relation avec les différents acteurs institutionnels de mise en œuvre (CILSS, CEDEAO, CORAF, pays participants au FSRP) afin d'atteindre les résultats escomptés conformément au document de projet (PAD) et à la Convention signée avec la Banque Mondiale ;
- Veiller à la préparation des documents à soumettre pour avis de non-objection de la Banque Mondiale : programme de travail (PTBA), plan de passation des marchés, etc. ;

- Suivre les prestataires de service qui pourraient être mobilisés pour accompagner la mise en œuvre du Programme (préparation des TDR, suivi des prestations) ;
- Assurer la mobilisation des organisations partenaires, la coordination opérationnelle de l'action, et la gestion des ressources efficace et efficiente du FSRP ;
- Assurer la gestion quotidienne du Programme, incluant les activités de management d'équipe ;
- Assurer le suivi des activités au niveau régional (CEDEAO, CILSS, CORAF) et entretenir des relations étroites avec les responsables du Programme dans les pays bénéficiaires ;
- Superviser et contribuer à l'élaboration des rapports intermédiaires et finaux d'exécution du Programme conformément aux dispositions contractuelles applicables aux financements de la Banque Mondiale ;
- Superviser la production, dans les délais, des rapports périodiques d'exécution du Programme ainsi que des rapports présentés lors du Comité de Pilotage Régional (CPR) du Programme ;
- Garantir la mise en œuvre du cadre de résultats régional du FSRP et la qualité des rapports de suivi-évaluation (M&E) transmis à la Banque mondiale ;
- Veiller au respect des engagements fiduciaires, environnementaux, sociaux et de gestion des risques, conformément aux dispositions du PAD et aux exigences de la Banque mondiale ;
- Jouer un rôle clé de mobilisation et de coordination avec les partenaires techniques et financiers, et d'alignement avec les initiatives régionales complémentaires (ECOWAP, PRAPS, GGWI, etc.) ;
- Promouvoir l'intégration des considérations genre, jeunesse et nutrition dans toutes les activités du programme et veiller à l'opérationnalisation du Plan d'action genre du FSRP
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de capitalisation, de diffusion des résultats et d'échanges entre les pays des phases 1, 2 et 3 ;
- Contribuer à l'organisation pratique des réunions du CPR, des Comités Techniques de Suivi (CTS) et des réunions avec les différents partenaires de mise en œuvre du Programme ;
- Veiller à la facilitation des échanges, la circulation de l'information et la coordination (élaboration de PV de réunions, comptes rendus de visites ou de missions, etc.) entre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du FSRP ;
- Développer la concertation et la collaboration avec toutes les parties prenantes du FSRP et les bailleurs de fonds ;
- Organiser et contribuer à la bonne tenue de toute mission de suivi externe et d'évaluation externe commanditée par la Banque Mondiale dans le cadre du Programme;
- Veiller à l'archivage continu des dossiers du Programme ;
- Assurer une synergie et une complémentarité avec les programmes et projets financés par la Banque Mondiale et les autres bailleurs dans les pays et dans l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest ;
- S'assurer de la prise en compte effective des aspects environnementaux et sociaux dans l'implémentation des activités ;
- Représenter le Programme dans ses relations avec les partenaires extérieurs ;
- Exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du Programme.

3.2 Qualifications et expériences

3.2.1- Qualifications

- Diplôme universitaire supérieur (minimum Master, Bac + 5 ans) en agronomie, élevage, agroéconomie, science de l'environnement, sociologie, ou disciplines connexes. Être titulaire d'un diplôme de doctorat/PhD dans le domaine du programme serait un avantage.

3.2.2- Expériences recherchées

a. Gestion de projets et programmes

- Au moins dix (10) ans d'expérience confirmée dans la mise en œuvre et le pilotage de projets/programmes de développement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la gestion des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire ou domaines connexes liés à la résilience.

- Expérience avérée en planification stratégique, gestion des risques et suivi-évaluation de projets.
- Expérience confirmée (au moins 5 ans) dans la gestion de projets financés par la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement, avec une connaissance pratique des règles fiduciaires, de passation des marchés, de sauvegarde et de reporting.
- Une expérience de travail sur des projets de la Banque mondiale est un avantage.

b. Coordination et management d'équipes

- Minimum cinq (5) ans d'expérience en tant que coordonnateur de projets de sécurité alimentaire ou de développement agricole.
- Expérience confirmée en gestion d'équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, incluant la délégation, la résolution de conflits et la représentation institutionnelle.

c. Dimension régionale et partenariats

- Connaissance approfondie des politiques commerciales régionales (ECOWAS, UEMOA), des mécanismes de facilitation des échanges et du fonctionnement des systèmes de réserves alimentaires stratégiques.
- Expérience concrète dans la gestion, la coordination de projets régionaux/multilatéraux en Afrique de l'Ouest.
- Collaboration étroite avec des institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS, CORAF), ou agences de développement internationales.
- Connaissance approfondie et démontrée du contexte socio-économique, politique et environnemental de l'Afrique de l'Ouest.

d. Gestion financière et reporting

- Expérience en gestion de budgets, en suivi financier, en élaboration de rapports techniques et financiers, ainsi qu'en évaluation de la performance des projets.

e. Analyse et capitalisation

- Expérience en analyse de données de suivi-évaluation, élaboration de recommandations opérationnelles et contribution à la formulation de politiques publiques ou stratégies régionales.

f. Langues et communication

- Expérience professionnelle démontrant l'utilisation régulière et avancée du français et de l'anglais (rédaction de rapports, animation de réunions, négociation avec partenaires internationaux).
- Expérience en communication interculturelle avec des acteurs locaux, nationaux et internationaux.

g. Atouts spécifiques

- Une expérience dans la mise en œuvre de projets régionaux financés par la Banque mondiale constitue un avantage majeur.
- Expérience de travail dans des contextes fragiles, affectés par les conflits ou l'insécurité

4. Conditions générales pour le poste

4.1- Lieu, durée et début de la mission

- Le/la Coordonnateur(trice) régional(e) sera basé(e) à Lomé au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO.
- La durée de la mission est pour toute la durée de vie du Projet après une période probatoire de six mois. Cependant, un contrat de consultant sera signé pour des périodes de 12 mois renouvelables sous réserve de la disponibilité des fonds, de performance satisfaisante et des besoins du Projet.
- Le début de la mission est envisagé pour le 1er février 2026 ;
- Le poste est à temps plein.

4.2- Autres conditions

- Le(la) Consultant(e) devra adhérer aux objectifs et valeurs véhiculés par la CEDEAO ;
- Le(la) Consultant(e) devra travailler dans le respect des principes et lignes de conduites établies

- au sein de l'ARAA ;
- Le(la) Consultant(e) est appelé(e) à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui serait assignée.

5. Dossier de candidatures

5.1- Le dossier de candidature doit être constitués de :

- Une lettre d'intérêt signée, indiquant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent et signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (nom et prénom, fonctions actuelles et antérieures, adresse électronique et numéro de téléphone) ;
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé dans le domaine concerné ;
- Copies des certificats de travail ou de services mentionnés dans le CV.

5.2- Dépôt des candidatures

Les candidatures **provenant de l'espace CEDEAO** doivent être présentées chacune **sous le format PDF unique** soumise au plus tard le **2 novembre 2025 – à 23H 59 GMT à travers un téléchargement sur Onedrive** à l'adresse <https://bit.ly/3ILibV0>

L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures qui ne satisfont pas aux exigences susmentionnées.

5.3- Processus de sélection

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le "Règlement des marchés publics" de la Banque mondiale. Une séance d'interview pourra être organisée avec une short list des candidats présélectionnés. Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. Le meilleur candidat à l'issue de l'interview sera retenu pour les négociations d'un contrat.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit d'annuler ce processus de recrutement au besoin.

5.4- Demande d'informations complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org ; Lbarnabo@araa.org avec l'objet "**SCI35-Recrutement Coordonnateur -FSRP**".

Le Directeur Exécutif pi.